

Public et prérequis

- Tout conducteur titulaire du permis C répondant aux conditions suivantes :
 - 21 ans minimum sauf pour les titulaires d'un titre professionnel ou d'un diplôme de niveau IV ou V de conducteur routier
 - de marchandises sur porteur
 - Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite
 - Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG

Contact

- Mme HOGNON Christelle / tél : 03 87 70 21 36
Mail : auto.ecole.pequignot@orange.fr
Impasse des Cyclamens - 57300 Mondelange

Tarif

- Veuillez contacter votre agence

Durée

- 15 jours

Nombre de participants

- de 1 à 5 participants

Localisation de la formation

- Impasse des Cyclamens - 57300 Mondelange

Principaux contenus

- Préparation aux interrogations écrites et orales
- Contrôles de sécurité
- Attelage/dételage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules
- Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel

Documents administratifs remis

- Attestation de formation remise au participant
- Attestation de présence

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation



PERMIS DE CONDUIRE CE (sans passage code)

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- ◆ Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ 1 seule présentation aux hors circulation et circulation
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

Validation

- ◆ Permis de conduire CE si réussite à l'examen

Agrément

- ◆ Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement

Permis de conduire CE PROGRAMME

Accueil, présentation et tour de table

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen	35h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles de circulation et signalisation spécifiques ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia Véhicule articulé ou ensemble de véhicules

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité	35h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipements du véhicule et principe de fonctionnement ▪ Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ▪ Adopter les attitudes élémentaires de sécurité ▪ Réaliser une mise à quai ▪ Attelage et dételage d'une remorque ou semi-remorque 		MOYENS A PLANIFIER Véhicule articulé ou ensemble de véhicules

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	<p>Maitriser le maniement du véhicule articulé ou de l'ensemble du véhicule dans un trafic faible ou nul</p> <p>Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule articulé ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation</p> <p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p> <p>Pratiquer une conduite autonome sûre et économique</p>	<p>35h</p> <p>Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat</p>
<ul style="list-style-type: none">▪ Les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord▪ S'installer au poste de conduite▪ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur▪ Démarrer et s'arrêter▪ Utiliser la boîte de vitesses (selon équipement)▪ Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe▪ Regarder autour de soi et avertir▪ Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement ▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte▪ Respecter les règles de circulation▪ Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation▪ Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations▪ Tourner à droite et à gauche▪ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire ▪ Evaluer et maintenir les distances de sécurité▪ Croiser, dépasser, être dépassé▪ Négocier les virages de façon sécurisante▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers▪ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense▪ Conduire en déclivité▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ▪ Suivre un itinéraire de façon autonome▪ Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer▪ Préparer un trajet longue distance en autonomie▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : PAS▪ Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation,...)▪ Notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence▪ Pratiquer l'Eco-conduite		<p>MOYENS A PLANIFIER</p> <p>Véhicule articulé ou ensemble de véhicules</p>

Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires

Epreuve pratique de l'examen du permis de conduire : 4 h 00

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.